

A vibrant blue poster for the 'Fête de la musique' event. The title 'Fête de la musique' is written in large, white, sans-serif font, spanning across the top and middle. To the right of the title, the date '21 JUIN 2026' is displayed in a smaller, white, sans-serif font. The background is a solid blue. In the upper right corner, there are three stylized, colorful illustrations: a person in a pink outfit playing a blue saxophone, a person in a blue shirt and red shorts playing a yellow saxophone, and a person in a pink outfit playing a blue saxophone. A yellow star with a red center is positioned below the saxophone players. The overall design is festive and celebratory.

21 JUIN 2026

Illustration © Maguelone du Fou — Impression : La DILA



Sommaire

5 **Éditorial**

7 **Un jour qui nous rassemble**

9 **Inclusion, rencontre et transmission au cœur de l'action du ministère**

10 **Un art pour toutes et tous**

- Égalité femmes-hommes sur tous les tons
- Musique et handicap, pour une meilleure accessibilité

14 **Un art de la transmission**

- Les Centres musicaux ruraux mettent la musique à la portée de tous
- Les dispositifs jeunes publics

17 **Un art de la rencontre et de la joie**

- Le Plan Fanfare
- La Cité des Marmots-Minots
- Les Scènes de musiques actuelles (SMAC)
- Le jazz, une scène en mouvement

22 **Programmation du 21 juin au Palais-Royal**

26 **Partenaires**



Édito



© Jeanne Accorsini

Le 21 juin, à l'aube de l'été, la France entière vibre au rythme d'une même passion. Amateurs, professionnels, curieux ou mélomanes, nous nous retrouvons dans les rues, sur les places et dans les jardins pour célébrer ensemble notre amour de la musique.

Depuis 1982, la Fête de la musique est devenue bien plus qu'un rendez-vous annuel. Elle incarne un certain esprit de partage, et nous laisse exprimer notre joie de jouer, d'écouter, de créer et surtout de vivre ensemble des émotions qui transcendent toutes les différences.

Plus de quarante ans après sa première édition, la Fête de la musique reste le reflet éclatant de la vitalité et de la diversité de notre secteur culturel. Chaque année, elle rassemble des millions de personnes, en France comme dans plus de cent pays, autour de tous les répertoires, de toutes les esthétiques, de toutes les audaces.

Elle est la preuve vivante que la création artistique est une langue universelle, un pont entre les peuples et les nations, un levier d'émancipation et d'éducation autant qu'une source de plaisir et de rassemblement.

La liberté de créer et d'inventer est l'un des piliers de notre démocratie. Ces principes doivent à ce titre être protégés, défendus et pleinement garantis. C'est le cœur du plan en faveur du renforcement de la liberté de la création, que j'ai présenté avec mes homologues des ministères de l'intérieur et de la justice.

Cette année, ces valeurs de liberté, de transmission et de dialogue trouveront une résonance particulière dans le thème retenu pour la célébration organisée au ministère de la Culture : le jazz. Nous le célébrerons dans les jardins du Palais-Royal avec une programmation exceptionnelle dédiée à ce genre musical protéiforme, symbole de liberté et de métissage. Tout au long de l'après-midi, artistes professionnels et étudiants se réuniront pour offrir au public une immersion dans l'histoire du jazz, des années 1920 à nos jours.

Les notes swing inviteront le public à la danse lors d'un grand bal participatif. L'Orchestre national de Jazz, créé il y a quarante ans à l'initiative du ministère de la Culture, rendra hommage à l'immense Carla Bley. Enfin, Thomas Dutronc et ses musiciens clôtureront cette journée dans les jardins du Palais-Royal avec leur nouveau projet consacré aux grands standards du jazz.

Avec plusieurs milliers d'événements organisés partout en France et dans le monde, la Fête de la musique, devenue une tradition, sera cette année encore l'opportunité de découvrir à chaque coin de rue de nouveaux talents, de nouvelles compositions et de nouvelles émotions. Nous serons nombreuses et nombreux à venir les applaudir et à partager ces instants uniques.

Le 21 juin, donnons-nous rendez-vous pour faire de cette journée une nouvelle célébration de la musique sous toutes ses formes et rappeler, ensemble, combien la culture demeure une force d'émancipation, de partage et d'espérance.

Catherine Pégard
Ministre de la Culture



Un jour qui nous rassemble

Dimanche 21 juin prochain, la 45^e édition de la Fête de la musique fera résonner la musique dans toute la France et bien au-delà de nos frontières. Depuis quarante-cinq ans, cette grande célébration populaire rassemble les publics autour de ce que la musique porte de plus universel : la rencontre, la joie et la transmission.

Sur les places des villages, dans les rues des villes, sur les trottoirs des quartiers ou dans les jardins publics, une DJ, un violoncelliste, une chorale, un groupe amateur ou un quartet de jazz feront vibrer les territoires et réuniront toutes les générations. Le temps d'une soirée, des liens se créent, des passions naissent, des vocations s'éveillent, au rythme des refrains partagés, des improvisations et des découvertes musicales.

À l'origine de cette manifestation devenue incontournable, le ministère de la Culture encourage, partout en France, le déploiement de concerts et d'initiatives musicales sous toutes leurs formes, des propositions amateurs – qui demeurent l'âme de cette fête – aux grands rendez-vous artistiques.

La Fête de la musique est également l'occasion de rappeler l'engagement du ministère de la Culture en faveur de la création, de la transmission et de la diffusion musicale sur l'ensemble du territoire. Cet engagement se traduit notamment par le soutien apporté aux lieux de diffusion, à travers le réseau des Scènes de musiques actuelles (SMAC), aux conservatoires et aux dispositifs d'éducation artistique et culturelle destinés aux jeunes publics. Il s'incarne aussi dans les actions menées en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, de l'inclusion et du dialogue interculturel.

Cette année, le concert organisé par le ministère de la Culture dans les jardins du Palais-Royal met le jazz à l'honneur sous toutes ses formes. Cette programmation exceptionnelle célèbre à la fois le renouveau de cette musique et un triple anniversaire : le centenaire de la naissance de deux figures majeures du jazz moderne, Miles Davis et John Coltrane, nés tous deux en 1926, ainsi que les quarante ans de l'Orchestre national de jazz, formation unique créée en 1986 et toujours au cœur de la création contemporaine. Aujourd'hui dirigé par Sylvaine Hélyar, l'Orchestre national de jazz rend hommage à la pianiste, chanteuse et compositrice américaine Carla Bley, récemment disparue. Thomas Dutronc clôturera cette 45^e édition de la Fête de la musique en réinterprétant des grands standards du jazz.

Pour cette édition de la Fête de la musique, le visuel imaginé par Maguelone du Fou propose une plongée dans un univers sensible à toutes les esthétiques musicales. Entre jour et nuit, lumière et profondeur, l'illustration joue sur une palette de bleus et de jaunes qui évoquent à la fois l'énergie de la fête et la diversité des émotions musicales. Pensée comme une invitation au voyage, cette création fait dialoguer souvenirs personnels et inspirations artistiques de l'illustratrice.

« La Fête de la musique est un événement que tout le monde aime et auquel j'ai souvent participé. Elle représente pour moi les premiers souvenirs de sorties d'adolescente et la découverte de la rue en liesse. Je viens d'une famille de musiciens, je suis moi-même musicienne, donc la musique a toujours fait partie de ma vie et de mes inspirations. Cet événement m'a permis de découvrir beaucoup de styles musicaux différents et a donc pour moi un rapport avec la liberté d'expression, l'inclusivité et la diversité. C'est donc une fête mythique et je suis très heureuse et honorée d'avoir pu créer cette affiche, d'avoir été choisie pour entrer dans l'imaginaire collectif et donner vie cette année à cet événement très populaire qui rassemble beaucoup de Français. »

Maguelone du Fou



Inclusion, rencontre et transmission au cœur de l'action du ministère



La Fête de la musique s'inscrit dans une dynamique plus large portée tout au long de l'année par le ministère de la Culture en faveur de la création, de la transmission et de l'accès à la vie culturelle. Présente dans tous les territoires, elle accompagne les grands moments de la vie collective, crée des passerelles entre les publics et contribue à faire de la culture un espace commun, ouvert et accessible.

Parce qu'elle constitue un puissant vecteur de lien social, la musique doit pouvoir être accessible à toutes et à tous. Le ministère de la Culture agit ainsi en faveur d'un secteur musical plus inclusif et plus représentatif, en affirmant l'égalité entre les femmes et les hommes dans la création musicale, notamment à travers des actions qui renforcent la place des compositrices et la visibilité des femmes artistes, ainsi qu'en soutenant des dispositifs qui facilitent l'accès des personnes en situation de handicap à la pratique et aux lieux de diffusion.

La musique est également un art de la transmission. Elle se construit dès les premières expériences d'écoute et de pratique, se développe tout au long de la vie et se nourrit de l'apprentissage des savoirs musicaux. Le ministère de la Culture soutient les structures d'enseignement et les dispositifs qui permettent à chacune et chacun de découvrir, pratiquer et approfondir la musique sur l'ensemble du territoire.

Elle est enfin un art de la rencontre et du partage. Elle rassemble les publics, favorise le dialogue entre les cultures et crée des espaces d'échange où se croisent les générations, les parcours et les sensibilités. Dans les lieux de diffusion comme dans l'espace public, elle contribue à faire vivre des expériences collectives, au cœur desquelles se déploie la vitalité des musiques actuelles et du jazz, qui participent au renouvellement permanent des formes musicales.

À travers l'ensemble des actions qu'il mène, des réseaux et des dispositifs qu'il accompagne, le ministère de la Culture réaffirme ainsi une ambition simple : permettre à la musique de continuer à rassembler, à transmettre et à s'adresser à toutes et à tous.

Un art pour toutes et tous

Égalité femmes-hommes sur tous les tons

De la partition aux coulisses, le ministère de la Culture œuvre à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ensemble du secteur musical. Cette ambition se traduit au quotidien par le soutien à des associations et dispositifs favorisant la reconnaissance, la visibilité et l'insertion professionnelle des femmes dans les métiers de la musique.

La Cité des compositrices

Le ministère de la Culture apporte son soutien à l'association La Cité des compositrices. Depuis 2024, l'accompagnement du ministère s'est renforcé avec un soutien spécifique accordé au projet d'édition d'œuvres de compositrices, notamment dans les répertoires lyriques et symphoniques.



Présence Compositrices

Fondée en 2016, l'association Présence Compositrices a pour mission de mettre en lumière le travail des femmes dans le domaine de la musique classique, souvent sous-représenté dans l'histoire de la musique et les programmations actuelles. Elle œuvre à la mise à disposition de ressources, notamment grâce à sa base de données « Demandez à Clara », centre de ressources dédié à la promotion et à la valorisation du répertoire écrit par des compositrices.

Passages

Porté par l'Association Jazzé Croisé (AJC), la Fédération Nationale des Écoles d'influence Jazz et Musiques Actuelles et Grands Formats (FNEIJMA), Passages s'inscrit dans la continuité de travaux engagés depuis plusieurs années en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur du jazz et des musiques improvisées par ces trois fédérations.

Les études menées en 2019 puis en 2024 ont mis en évidence des inégalités persistantes, en particulier dans l'accès à la professionnalisation, ainsi qu'un phénomène d'évaporation dans le champ de l'enseignement pour les musiciennes.

Musique et handicap, pour une meilleure accessibilité

Dans le cadre de sa politique globale en matière d'inclusion et de renforcement de la participation à la vie culturelle des personnes en situation de handicap, le ministère de la Culture est particulièrement mobilisé sur le champ de la musique.

Ressources musique et handicap

Dans le champ de la musique et du handicap, le ministère de la Culture développe une approche globale visant à favoriser l'accès des personnes en situation de handicap à la pratique, à la formation et aux métiers artistiques.

Il a ainsi élaboré, avec l'association Musique et Situation de Handicap (MESH), un guide dédié à l'enseignement artistique accessible, destiné aux professionnels des structures d'enseignement. Cet outil propose des repères et des recommandations pour faciliter l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans les lieux de pratique artistique.

Dans une logique plus large d'accessibilité culturelle, un guide consacré à une culture accessible à toutes et à tous accompagne également les établissements culturels dans la mise en œuvre de démarches inclusives. Il aborde l'ensemble des dimensions de l'accessibilité physique, sensorielle, cognitive et numérique.

Enfin, le ministère de la Culture poursuit son action en faveur de l'inclusion dans les métiers artistiques. Un travail est en cours pour la rédaction d'un guide dédié aux artistes en situation de handicap, leur permettant de mieux connaître leurs droits et de bénéficier d'un suivi adapté tout au long de leur parcours.



Mobilisation des directions régionales des affaires culturelles (DRAC)

Dans les territoires, les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) jouent un rôle essentiel dans le développement des actions en faveur de la musique et du handicap. Elles accompagnent chaque année une centaine de projets d'action culturelle, d'éducation artistique et culturelle ou de développement d'outils d'accessibilité, pour un montant global d'environ 500 000 euros.

Cet engagement se traduit concrètement par le soutien à des initiatives d'inclusion par la musique au sein d'établissements médico-sociaux, ainsi que par le développement d'outils facilitant l'accès des publics en situation de handicap aux événements et aux structures culturelles. Parmi ces actions figurent notamment la mise en place de supports en français facile à lire et à comprendre (FALC) au sein de festivals et de lieux de diffusion musicale.

Soutien aux associations

Le ministère de la Culture soutient également de nombreuses associations et fédérations nationales engagées en faveur de l'accès des personnes en situation de handicap à la vie culturelle. Dans le champ musical, cet engagement s'appuie sur des acteurs de référence qui accompagnent le développement de pratiques artistiques inclusives, favorisent l'accessibilité des lieux et des œuvres et contribuent à la structuration des réseaux professionnels.

Parmi eux, le Réseau national musique et handicap (RNMH) œuvre au développement et à la mise en réseau des pratiques artistiques adaptées sur l'ensemble du territoire. L'association Musique et Situation de Handicap (MESH) accompagne quant à elle les professionnels et les établissements afin de faciliter l'accès à l'enseignement et à la pratique musicale.

Le ministère soutient également Culture Relax, qui favorise l'accueil des personnes dont le handicap peut entraîner des comportements atypiques dans les lieux culturels, ainsi qu'Accès Culture, qui développe des solutions d'audiodescription, de sous-titrage et d'accessibilité pour le spectacle vivant.

Mobilisation des opérateurs du ministère de la Culture

Enfin, les établissements publics sous tutelle du ministère de la Culture contribuent activement au développement de l'accessibilité des pratiques musicales. Par exemple, la Philharmonie de Paris déploie des concerts accessibles et des dispositifs de médiation adaptés aux publics sourds, malentendants ou en situation de handicap. L'Opéra national de Paris propose des représentations en audiodescription et expérimente des dispositifs innovants, tels que les gilets vibrants destinés aux personnes sourdes. L'Opéra-Comique contribue au développement du chansigne et à l'accessibilité des pratiques vocales, notamment dans le cadre de la Maîtrise populaire. Le Théâtre national de Chaillot propose quant à lui des spectacles intégrant sous-titrage adapté et dispositifs inclusifs.

Le chansigne : à la croisée de la musique et de la langue des signes

Le chansigne est une forme d'expression artistique qui consiste à interpréter une chanson en langue des signes. Né dans les années 1970 aux États-Unis au sein de chorales en langue des signes, il s'est depuis développé dans de nombreux pays et connaît aujourd'hui un essor croissant dans le champ artistique et culturel en France.

Bien plus qu'une traduction des paroles, le chansigne mobilise le corps, le regard, l'espace et le mouvement pour restituer le rythme, l'intention et la dimension émotionnelle et poétique d'une œuvre musicale.

Le chansigne rend les œuvres accessibles aux personnes sourdes et malentendantes, tout en offrant à l'ensemble des publics une expérience sensible et incarnée de la musique, perçue autrement.



Un art de la transmission

Les Centres musicaux ruraux mettent la musique à la portée de tous

Fondée en 1948, la fédération nationale des Centres musicaux ruraux (CMR) développe de nombreuses interventions partout en France. Ils œuvrent, depuis bientôt 80 ans, à la mise en place d'une éducation musicale. Ils sont aujourd'hui présents dans 32 départements et travaillent avec près de 170 musiciens et 310 partenaires. En 2025 ce sont ainsi plus de 80 000 heures d'ateliers musicaux qui ont été dispensées à plus de 130 000 bénéficiaires directs.

Les CMR ont pour objectif de rendre la musique accessible au plus grand nombre, quelles que soient les situations sociales, géographiques et culturelles des bénéficiaires. Ils interviennent dans tous les temps de la vie : en milieu scolaire mais aussi dans les secteurs de la petite enfance et du médico-social, aussi bien auprès des enfants que des adolescents et des adultes. Les CMR opèrent dans les écoles de musique et les Carrefours d'animation et d'expression musicale (CAEM) pour des activités de pratique en amateur et d'enseignement spécialisé de la musique.

Les dispositifs jeune public

La création musicale à destination de l'enfance et de la jeunesse constitue aujourd'hui un axe majeur des politiques culturelles. À la suite des travaux de la commission « écrans », le ministère de la Culture réaffirme l'importance d'un accompagnement des jeunes publics dans leurs pratiques culturelles et artistiques. Parmi ses priorités figure le développement de leur participation à la vie artistique et culturelle. Cette orientation s'est notamment concrétisée par un travail autour de la mise en place de conseils de jeunes au sein des opérateurs de l'État, tels que la Philharmonie de Paris ou l'Opéra national de Paris.

Dans le prolongement de ces dynamiques, les rencontres nationales consacrées à la création musicale pour le jeune public seront organisées cette année en octobre à Paris par le réseau national des musiques jeune public, RamDam, en partenariat avec le ministère de la Culture. Elles constitueront un temps fort de réflexion et d'échanges autour des enjeux de la création musicale en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Des actions en milieu scolaire

Premier terrain de jeu des CMR : l'école, où l'ambition du « pour tous » prend tout son sens. La fédération, agréée et en convention cadre avec l'Éducation nationale, et soutenue par le ministère de la Culture, intervient au sein d'environ 700 établissements scolaires ou collèges pour des activités d'éducation musicale, et d'éducation artistique et culturelle. Ces interventions sont inscrites dans le cadre des programmes scolaires obligatoires de la musique, en co-intervention avec les professeurs des écoles. Elles ont lieu au long cours, souvent pendant un an.

Dernier né des dispositifs d'éducation artistique : Impulse, qui associe des structures culturelles de proximité, comme les Scènes de musiques actuelles (SMAC) ou des festivals de musique, et les établissements scolaires autour d'un projet musical. Des élèves du CE2 au CM2 deviennent auteurs-compositeurs et mènent des projets ambitieux de création musicale, durant une année scolaire, autour de l'univers d'artistes associés. Ils sont accompagnés pendant un an lors d'ateliers hebdomadaires par des musiciens intervenants et des artistes programmés par la structure culturelle. Entre 2022 et 2026, 22 projets se sont construits sur 15 territoires avec 16 structures culturelles.

Autre exemple de la dimension pédagogique des CMR en milieu scolaire, le tout nouveau projet Résonne, avec une première proposition autour du jazz. La fédération a passé commande d'œuvres à des artistes qui vont permettre, d'ici la fin de l'année, à des écoles qui n'ont pas forcément de musiciens intervenants de mener un projet de création sur une même thématique musicale, en l'occurrence un voyage sur les traces de l'histoire du jazz, autour des fleuves Sénégal et Mississippi avant de revenir par la Seine.

Les Carrefours d'animation et d'expression musicale, pour tous les âges et les niveaux.

Les Carrefours d'animation et d'expression musicale (CAEM), créés en 1987, ouvrent l'univers musical à tous les âges et tous les niveaux. Ils ont été créés en complémentarité de la musique à l'école et des structures d'enseignement existantes.

Il en existe aujourd'hui 11 sur l'ensemble du territoire. Il s'agit de structures autonomes dédiées à l'enseignement spécialisé de la musique et des arts pour les amateurs, qui permettent d'élargir l'offre d'éducation et des pratiques musicales dans des territoires moins dotés. Les enfants, adolescents et adultes peuvent ainsi se perfectionner, mais aussi aborder collectivement des styles et des genres musicaux différents et enfin s'impliquer dans la vie culturelle locale. En 2024, ils ont dispensé près de 19 000 heures d'enseignement pour environ 2 500 musiciens amateurs de tous âges.

Le pass Culture célèbre la musique

À l'occasion de la Fête de la musique 2026, le pass Culture met à l'honneur la diversité de l'offre musicale accessible aux jeunes partout en France. Cette année encore, une sélection exceptionnelle de concerts et d'événements musicaux sera proposée sur l'application, permettant aux bénéficiaires de découvrir ou redécouvrir la richesse de la scène musicale française. Des bénéficiaires du pass Culture auront également l'opportunité unique d'assister à des événements organisés dans des lieux emblématiques tels que le Palais de l'Élysée ou l'Assemblée nationale.

Le pass Culture propose une offre autour de la musique variée

- Musique live : concerts, festivals, rencontres et sessions d'écoute
- Musique enregistrée : plateformes de streaming, CD, vinyles
- Instrument de musique
- Pratique artistique : cours de musique, studios d'enregistrement

Chiffres clés de 2025

- Musique live : 20% du montant dépensé, près de 636 000 places de concerts et festivals réservées
- Instruments : 6% du montant dépensé, près de 60 000 réservations
- Musique enregistrée : 6% du montant dépensé, plus de 400 000 réservations
- 42% des jeunes ayant réservé une activité de musique live via le pass Culture n'avaient pas assisté à un concert ou festival l'année précédant leur inscription sur le pass Culture

La musique est un domaine artistique populaire avec une forte demande pour les studios d'enregistrement et les cours de musique. Il s'agit de la pratique artistique la plus développée sur le pass Culture.

Le pass Culture encourage également la médiation culturelle à travers ses clubs, notamment le Musique Club et le Scène Club, qui réunissent des passionnés autour d'événements professionnels, de concerts, de rencontres avec des artistes et de la rédaction de chroniques. Les coups de cœur des membres sont régulièrement partagés sur l'application et les réseaux sociaux, et nourrissent des playlists de recommandations sur l'application.

Le pass Culture confirme ainsi son engagement à rendre la musique accessible à tous les jeunes et à encourager la découverte, la pratique et le partage autour de la musique.

Pour en savoir plus : pass.culture.fr

Transversales : ouvrir de nouvelles voies pour sa musique

Après un premier accompagnement, des concerts, des collaborations ou quelques années de carrière, de nombreux artistes se posent la même question : comment franchir une nouvelle étape sans repartir de zéro ? Comment explorer de nouveaux territoires artistiques sans se disperser ? Créé en 2022 à l'initiative du ministère de la Culture, avec le soutien du Centre national de la musique, Transversales réunit sept dispositifs d'accompagnement : Buzz Booster, Le Chantier des Francofolies, Le Fair, les iNOUÏS du Printemps de Bourges Crédit Mutuel, Jazz Migration, Le Prix des Musiques d'Ici et Trempo.

Le parcours s'adresse chaque année à 12 artistes issus d'esthétiques différentes, du rap au jazz, des musiques des diasporas au rock, en passant par le RnB, qui cherchent à élargir leurs pratiques et leurs réseaux professionnels. Il articule ateliers, rencontres avec des professionnels, master classes, immersions en festival et résidence collective.

Pour les premières éditions, le fil rouge est celui des liens entre musiques et images. Cinéma, séries, documentaire, publicité, jeu vidéo ou synchronisation musicale deviennent autant de terrains pour travailler la commande, la collaboration et la diversification des activités artistiques.

Chaque promotion se retrouve en plusieurs étapes : au Chantier des Francofolies à La Rochelle, au Point Fort d'Aubervilliers et au Centre national de la musique à Paris, au festival Sœurs Jumelles à Rochefort. Le parcours se conclut à Trempo, à Nantes, par une résidence de recherche et de création autour de la musique à l'image, durant laquelle les artistes expérimentent différentes situations de composition : composer pour un synopsis, répondre à une commande liée à une marque ou imaginer un ciné-concert.

Un art de la rencontre et de la joie

Le Plan Fanfare

Le Plan Fanfare, initié en 2021, a permis de soutenir depuis cinq ans près de 1700 projets dans toute la France. Portés par des musiciennes et musiciens amateurs, des fanfares de tous styles et répertoires et des orchestres d'harmonie, ces projets permettent la transmission de la musique, des répertoires, des rencontres et des échanges, mêlant également d'autres disciplines comme le chant et le théâtre. Des projets foisonnants qui rendent compte de la vitalité culturelle musicale sur tous les territoires, et particulièrement en ruralité. En 2025, ce sont près de 50 000 musiciennes et musiciens amateurs qui se sont engagés dans plus de 410 projets soutenus par le Plan Fanfare, qui ont eu lieu pour 80% d'entre eux en ruralité. Plus de la moitié des participants ont moins de 30 ans.

Un échange entre Dunkerque (Hauts-de-France) et Saint-Claude (Guadeloupe) dans le cadre du Plan Fanfare

Ce projet ambitieux soutenu dans le cadre du Plan Fanfare a été initié par la DRAC Hauts-de-France et la DAC Guadeloupe, par le collectif pour la pratique musicale en amateur des Hauts-de-France et par la fédération musicale de Guadeloupe. Il permet de croiser plusieurs enjeux, celui de l'éducation artistique et culturelle, l'ouverture aux pratiques musicales en amateur, le soutien à la création contemporaine avec une commande d'œuvre musicale inédite (François Boagert, Sur un air de carnaval), un court-métrage documentaire (Isabelle Cadière, Heure exquise) portant là aussi un regard artistique sur l'échange et la rencontre entre ces jeunes issus de milieux, de cultures et d'histoires différentes.

Ce projet musical, c'est aussi la valorisation du patrimoine matériel et immatériel, la découverte de langues régionales et un dialogue entre les terres et les habitants de l'Hexagone et les terres et habitants de l'outre-mer. Enfin, il croise et diversifie les publics : il s'adresse prioritairement aux collégiens, mais aussi aux jeunes hors temps scolaire et aux musiciens de tous âges, via les fédérations régionales de pratiques musicales et le conservatoire.

Ce projet a mobilisé différents partenaires depuis 2022. Il se déploie avec le fort soutien de la ville et de la communauté urbaine de Dunkerque, les fédérations régionales, la participation des acteurs culturels de proximité comme le Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC) Grand Large, le Bateau-Feu (scène nationale), le Conservatoire de musique et d'art dramatique, avec le concours de l'Éducation Nationale, de la Cité Éducative, des collectivités territoriales.

Mayotte / Acoua (976) : Association Zamani

L'association propose des ateliers sur le temps périscolaire et hors temps scolaire, permettant à des jeunes de s'initier aux danses et chants traditionnels Mchogoro, encadrés par des intervenants expérimentés.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de transmission des pratiques culturelles locales et de valorisation du patrimoine immatériel. Il favorise l'accès des jeunes générations à des formes artistiques traditionnelles parfois peu connues, tout en contribuant à leur diffusion dans l'espace public.

Mayenne (53) - Laval : LA F'POK

En Mayenne l'objectif de la F'Pok, est de partager et de diffuser son expérience auprès des acteurs culturels du territoire mayennais. Le plan Fanfare a permis une collaboration entre les musiciens de la F'Pok et une fanfare professionnelle de la Nouvelle-Orléans dans le cadre d'un échange interculturel. Les musiciens américains sont venus en Mayenne en mai 2025 pour des rencontres autour de la transmission orale ainsi que des répétitions et une série de concerts.

Ce projet est inscrit dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle à destination du conservatoire, de la classe orchestre et de musiciens amateurs de la Mayenne avec la F'Pok et des musiciens derenoms de la Nouvelle-Orléans.



En dehors de ces rencontres initiées dans le cadre du Plan Fanfare, le ministère de la Culture soutient un nombre important d'acteurs et d'actrices qui mettent les musiques du monde au cœur de leur projet. C'est notamment le cas de Villes des Musiques du Monde à Aubervilliers en particulier sur son dispositif de la Cité des Marmots.

La Cité des Marmots-Minots

Depuis sa création en 2008, La Cité des Marmots-Minots a impliqué plus de 18 000 enfants et collaboré avec 25 artistes associés. Aujourd'hui, ce sont près de 2 500 enfants sur le territoire national qui participent chaque année à ce dispositif, grâce à des partenariats variés, des conservatoires aux Scènes de musiques actuelles (SMAC), en passant par des services culturels de mairie et des salles de concert associatives.

Grâce aux 2 structures porteuses du projet – Villes des Musiques du Monde et Le Nomad', La Cité des Marmots Minots orchestre une coopération inédite entre les collectivités (18 communes en Seine-Saint-Denis, Paris et la ville de Marseille), le ministère de la Culture, le Département de Seine Saint-Denis, l'Éducation nationale, des artistes ambassadeurs, des écoles, des enseignants, des équipes et bien évidemment des élèves.

Les programmes, qui s'inscrivent sur l'année scolaire, impliquent des classes du CE1 au CM2 et visent à la transmission de chants du monde et à la découverte de cultures. C'est une véritable aventure musicale plaçant la transmission au cœur de ses priorités. Les élèves participent à un parcours composé de concerts pédagogiques leur permettant de rencontrer les artistes, d'ateliers de pratique vocale et d'apprentissage des chansons, d'un programme pédagogique autour d'une culture et d'une thématique, d'un parcours parents-enfants-professeurs en temps périscolaire pour impliquer les familles, et de visites d'équipements culturels emblématiques. Des formations pour les professeurs sont également proposées pour leur permettre d'accompagner le projet avec des outils et des méthodes d'animation innovantes. Chaque programme est ponctué par de grands concerts associant des chœurs d'enfants, des artistes et des orchestres philharmoniques dans des lieux culturels tels que le Théâtre du Châtelet, l'Opéra de Marseille, le CEPAC Silo, la Basilique Saint-Denis.

Le réseau SMAC : 100 lieux de découverte, de joie et de soutien aux musiques actuelles

Les 100 Scènes de musiques actuelles (SMAC) sont, depuis que ce réseau a été mis en place il y a plus de 25 ans, une composante indispensable du maillage territorial musical. On en compte dans presque tous les départements et une SMAC sur quatre est implantée en zone rurale. En tous lieux, les SMAC assurent la diffusion régulière, dans des conditions d'accueil professionnelles, des concerts de musiques actuelles : rap, musique électronique, rock, musiques du monde, musiques traditionnelles, jazz.

Aujourd'hui, ces salles plus ou moins grandes (les jauges varient de 150 à 2 000 places) programment par saison plus de 6 000 dates et accueillent 12 000 artistes solos et groupes, pour plus de 2 millions d'entrées.

Leur rôle est donc déterminant dans l'émergence ou la révélation de musiciens et chanteurs en devenir comme de valorisation de toutes les cultures sur l'ensemble du territoire. Plus largement elles contribuent à entretenir la flamme d'une musique vivante, à l'instar de celle qu'on peut découvrir chaque 21 juin.

Le ministère de la Culture porte d'ailleurs un regard attentif aux territoires non pourvus de SMAC, connaissant leur rôle capital dans les pratiques culturelles des habitants, notamment chez les plus jeunes.

Pour plus d'information : www.culture.fr

Le jazz, une scène en mouvement

Le jazz connaît aujourd'hui une dynamique de renouvellement portée par de nouveaux artistes, de nouveaux lieux et une ouverture accrue à des publics plus diversifiés, plus jeunes et plus mixtes. Longtemps associé à des cercles spécialisés, il s'inscrit désormais dans des esthétiques multiples et des formats de diffusion élargis.

Dans ce contexte, le ministère de la Culture réaffirme son engagement en faveur du jazz et des musiques improvisées, style musical qui dialogue entre les cultures. Il soutient l'ensemble de la filière, ensembles, orchestres et artistes émergents ou confirmés, ainsi que les dispositifs qui favorisent la création, la circulation des œuvres, la formation et la transmission. Ces actions contribuent au renouvellement des générations de musiciennes et musiciens et à l'élargissement des publics.

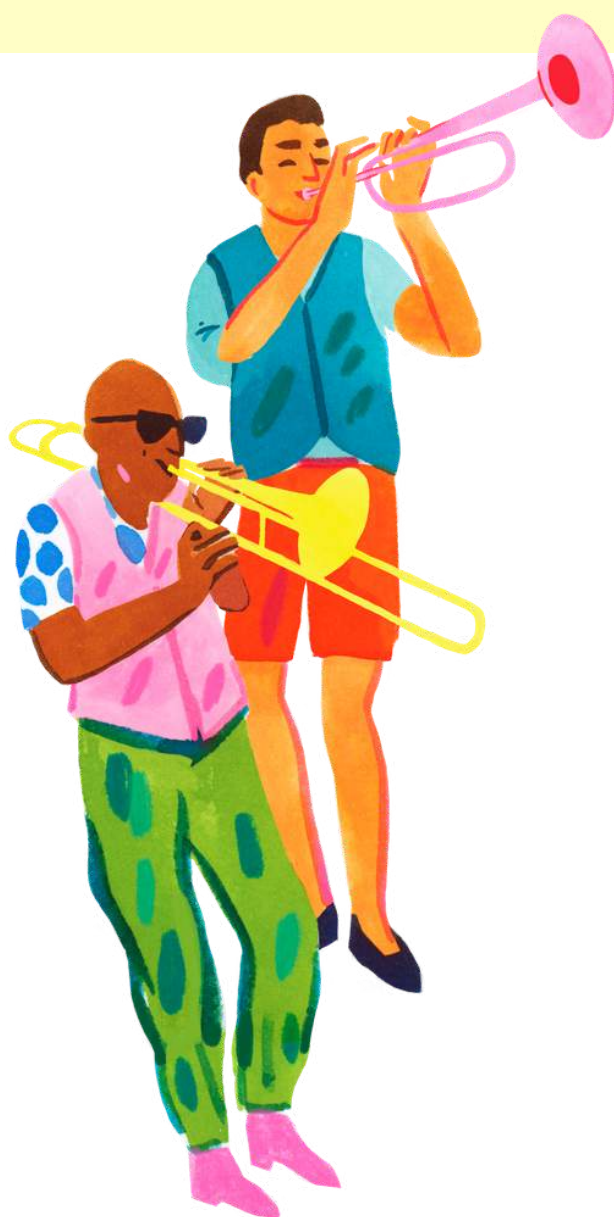
Parmi les acteurs structurants de cette scène, l'Orchestre national de jazz (ONJ), créé en 1986 par le ministère de la Culture, occupe une place singulière. Orchestre de création en grande formation, il a multiplié les projets, les directions artistiques et les collaborations, réunissant au fil de son histoire de nombreux solistes et artistes invités. Il incarne une approche du jazz fondée sur l'exploration, le brassage esthétique et la création collective, en dialogue constant avec les écritures contemporaines.

À l'occasion de la Fête de la musique 2026, l'ONJ sera mis à l'honneur dans les jardins du Palais-Royal avec le concert *With Carla*, une création hommage à la compositrice et pianiste Carla Bley. Le programme revisite une partie de son répertoire dans une interprétation orchestrale portée par les musiciens de l'ensemble.

Enseigner le jazz

Le Centre Didier Lockwood, situé à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), a été fondé en 2001 par le violoniste de jazz Didier Lockwood. Récemment accrédité par le ministère de la Culture pour le Diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM) il accueille des étudiants de tous niveaux dans les domaines du jazz, des musiques improvisées et des musiques actuelles. Ce centre développe une approche pédagogique ouverte et inclusive, et participe à la vie culturelle à travers des concerts, masterclasses et résidences d'artistes.

Dans le réseau des conservatoires classés par le ministère de la Culture, plusieurs établissements jouent également un rôle structurant dans la formation des musiciens de jazz. Le Conservatoire à rayonnement régional de Montpellier et le Conservatoire à rayonnement régional de Strasbourg se distinguent notamment par la qualité de leurs départements jazz, portés par des enseignants issus de la scène professionnelle et inscrits dans une dynamique de création et de diffusion.



Programmation du 21 juin au Palais-Royal



Cette année, la Fête de la musique dans les jardins du Palais-Royal met à l'honneur les multiples courants musicaux de l'histoire du jazz, des années 1910 à aujourd'hui. De 13h à 21h30, se succéderont concerts et bal au cours desquels artistes professionnels ou étudiants seront invités à se produire sur scène, en plein cœur des jardins.

13h15 – 14h00 : Concert, Anna Stevens & Félix Hunot (Musiciens du métro)

Anna Stevens est une passionnée de swing inspirée par Ella Fitzgerald, dont elle admire la puissance et la finesse. Avec son guitariste Félix Hunot, ils proposent de revisiter ce répertoire, des classiques aux pépites, des swing entraînants aux balades langoureuses. Ce concert est programmé avec la RATP, partenaire de la Fête de la musique, et met en lumière le dispositif « Les Musiciens du métro » qui révèle chaque année, depuis 1997, de nouveaux talents.

14h15 – 15h15 : Big Band, Conservatoire à rayonnement régional de Paris – Ida Rubinstein

À l'occasion du centenaire de la naissance de Miles Davis, le ministère de la Culture invite le Big Band du Conservatoire à rayonnement régional de Paris - Ida Rubinstein (CRR) à rendre hommage au trompettiste légendaire. Les étudiants célèbrent aussi l'anniversaire de l'Orchestre national de Jazz en reprenant plusieurs titres phares de son répertoire, depuis sa création.

15h15 – 15h45 : Fanfare, Dry Bayou

La fanfare Dry Bayou animera les différents changements de plateau et conduira le public en déambulation dans les jardins sur des airs de la Nouvelle Orléans et du sud du Mississippi.

15h45 – 17h00 : Bal swing, Shake That Swing

Un bal swing, organisé par l'association Shake that Swing, invitera petits et grands à s'initier aux danses jazz populaires des années 1920 / 1940, telles que le lindy hop, le charleston et le shag. Les danseurs médiateurs seront accompagnés par un quintet de musiciens qui plongera le public dans le répertoire du jazz Nouvelle-Orléans et de la « Swing Era ».

17h00 – 17h30 : Fanfare, Dry Bayou

17h30 – 18h30 : Concert, Orchestre national de jazz : With Carla

L'Orchestre national de jazz (ONJ) fête ses 40 ans et pour cette occasion, il convoque la grande figure du jazz Carla Bley et son œuvre inclassable, pour un hommage réjouissant aux multiples facettes de son génie créatif. Programme inaugural du mandat de Sylvaine Hélary, à la direction artistique de l'ONJ, With Carla revisite l'univers protéiforme de l'artiste américaine Carla Bley qui laisse derrière elle un trésor de partitions et d'enregistrements.

18h30 – 19h00 : Fanfare Dry Bayou

20h30 – 21h30 : Concert, Thomas Dutronc

Thomas Dutronc présentera un nouveau projet live consacré aux reprises des grands standards de jazz. De Chet Baker à Django Reinhardt, il réinterprétera avec élégance les standards intemporels du Great American Songbook. Avec ses complices Éric Legnini (piano), Rocky Gresset (guitare) et Thomas Bramerie (contrebasse), Thomas Dutronc (guitare, voix) offrira une performance où virtuosité, swing et improvisation se mêlent, pour partager un moment unique avec son public.

Actions de médiation déployées pour la Fête de la musique

Le ministère de la Culture propose depuis 2023 des actions de médiation culturelle à l'occasion du concert qu'il organise pour la Fête de la musique, afin de rendre cet événement accessible à tous les publics.

Formation d'ambassadeurs au bal swing

Une soixantaine d'élèves de cours préparatoire sont initiés, en amont de la Fête de la musique, au lindy hop grâce à l'association Shake That Swing, à travers deux heures d'ateliers. Entre les deux séances, les enseignants poursuivent l'apprentissage permettant à ces jeunes ambassadeurs de transmettre cette pratique à leurs proches et au public le 21 juin.

Formation aux percussions corporelles Soundpainting

Une formation aux pratiques de Soundpainting et de percussions corporelles est proposée à une vingtaine de personnes en situation de grande précarité, accompagnées par l'association 3027. Cette approche permet de créer une forme d'expression musicale collective fondée sur la voix, le corps et l'improvisation dirigée. Cet exercice de soundpainting est accompagné par des musiciens de l'Orchestre national de jazz, dont Léa Ciechelski (saxophone, flûte) et Fanny Méteier (tuba), qui participent activement à sa mise en œuvre.



Partenaire officiel



LE CRÉDIT MUTUEL DONNE LE

Le Crédit Mutuel, c'est un lien unique avec la musique et tous les acteurs qui la font vivre. Engagé depuis plus de 20 ans, le groupe est devenu un partenaire majeur de la scène musicale en France, en accompagnant ses nombreuses manifestations et ses talents, confirmés ou en devenir.

Dans les grands médias et sur le digital, au plus près de nombreux festivals et concerts dans toutes les régions de France, chaque année le **Crédit Mutuel** est au rendez-vous de ce mode d'expression universel à travers toute une gamme de partenariats, alliant diversité et proximité.

L'implication forte et durable du Crédit Mutuel dans la musique illustre sa conviction dans le rôle qu'elle joue au cœur des territoires (social, culturel, économique) et dans le cœur des Français. La musique réunit les gens par-delà tous les clivages, fait vivre des émotions, porte les talents.

Ces valeurs qu'elle incarne et le pouvoir un peu magique qu'elle infuse légitiment l'engagement du Crédit Mutuel en faveur de toutes les musiques et de tous les publics, s'attachant à connecter cette composante essentielle de notre culture à ceux qui en sont parfois plus éloignés.

C'est tout le sens qu'il entend donner à travers l'accompagnement de la Fête de la musique aux côtés du ministère de la Culture dont il est partenaire officiel depuis 2009 : la volonté renouvelée et renforcée de favoriser la musique auprès du plus grand nombre et de défendre ce patrimoine culturel en le faisant rayonner.

Bonne Fête de la musique à tous !

creditmutuel.com



Partenaires institutionnels



LA SACEM

Dans un environnement en constante évolution, **La Sacem** s'engage à créer toujours plus de valeur pour les 251 000 auteurs, compositeurs et éditeurs qui lui font confiance pour la gestion de leurs droits d'auteur. Elle collecte et redistribue ces droits afin de leur garantir une rémunération équitable.

Grâce à son implantation internationale, son expertise technologique, sa capacité d'innovation et de négociation d'accords avec l'ensemble des plateformes numériques, ainsi que son modèle social et solidaire unique, la Sacem est devenue l'un des leaders mondiaux de la gestion collective.

Acteur culturel engagé et premier financeur privé de la musique en France, elle soutient chaque année plus de 3 800 projets artistiques et accompagne les talents à chaque étape de leur parcours, de l'émergence à la professionnalisation, contribuant ainsi à la diversité et au renouvellement de la création musicale.

sacem.fr



L'IGN

La Fête de la musique 2026 dans l'appli mobile Cartes IGN

En collaboration avec le ministère de la Culture, l'application gratuite **Cartes IGN** vous donne accès à la Fête de la musique sur sa carte interactive. En un clic, vous découvrirez tous les événements au programme, tracez votre itinéraire idéal, partagez une adresse avec vos proches ou changez d'avis au dernier moment en visualisant les lieux de fête à proximité.

L'appli **Cartes IGN** permet ainsi d'explorer toutes les richesses culturelles et naturelles du territoire. Elle allie la précision des cartes IGN et la richesse des données thématiques, notamment culturelles et patrimoniales : parcs et jardins, musées, sites historiques, patrimoine mondial (Unesco)... Elle permet de se déplacer et découvrir ce qu'il y a autour de soi grâce à la carte qui vous dit tout, levant le voile sur les 90 % du territoire invisibilisé par les applications mobiles des géants du numérique.

Rendez-vous sur ign.fr

Partenaire



LA RATP

La RATP fête la musique 365 jours par an !

La **RATP** est heureuse d'être partenaire officiel de la 45^e édition de la Fête de la musique. Depuis 1997, le dispositif « Musiciens du métro » révèle chaque année de nouveaux talents, et autorise 300 artistes accrédités à jouer dans les stations et gares du réseau opéré par la RATP. Nous leur offrons aussi un tremplin en leur permettant de participer à des événements dont la RATP est partenaire. Ainsi, Anna Stevens, artiste de jazz et son guitariste Félix Hunot se produiront lors du concert organisé par le ministère de la Culture dans les jardins du Palais-Royal.

Pour cette édition 2026, la **RATP** propose une Fête de la musique aux airs de relooking avec une opération « Remixe ton look », pensée comme une ode à l'expression de soi, à la créativité et au mélange des styles emblématiques des grands courants de la musique actuelle (le disco, la K-Pop, le folk, le punk, etc.). Rendez-vous à la station de métro Jaurès (lignes 2 et 5) le 21 juin à partir de 12h pour des animations festives et originales autour de cette thématique.

Suivez notre actualité culturelle sur www.ratp.fr et sur nos réseaux.



Partenaires médias



INSERT

INSERT est l'un des principaux opérateurs d'affichage urbain et de communication terrain en France avec un réseau de plus de 50 000 panneaux et tables publicitaires (réseaux Insert et Mediatables) auprès de 25 000 commerces partenaires. Avec une audience de 15 millions de piétons par semaine, Insert est le leader français de l'affichage urbain de proximité et le partenaire affichage incontournable des acteurs de la culture.

phenixgroupe.com



PHENIX DIGITAL

Phenix a créé un nouveau concept d'écrans urbains dans les rues de France dont l'ADN est fondé sur la production et la diffusion de contenus éditoriaux exclusifs et impactants au format stories. Au même titre que TikTok ou Instagram, Phenix se positionne comme la première plateforme de vidéos premium diffusées dans la rue, sur un réseau de 1600 écrans digitaux.

Depuis sa création, Phenix s'engage auprès des artistes pour faire vivre l'actualité culturelle dans la rue et révéler les talents de demain.

Plus d'informations : phenixgroupe.com



LE BONBON

Le Bonbon, fondé en 2009, est un média emblématique de proximité et de découverte urbaine, présent dans 16 villes françaises (Paris, Marseille, Lyon, Lille, Bordeaux, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Toulouse, Nice, Dijon, Rennes, Reims, Avignon, Bruxelles, Genève).

Profondément humain, accessible, et authentique, il célèbre les histoires du quotidien en proposant à sa communauté le meilleur des news, de la culture, de la food, et bien plus encore.

Le Bonbon, c'est plus de 300 000 magazines distribués dans 2 700 lieux sélectionnés à Paris ainsi qu'une forte présence digitale : 5 millions de followers sur les réseaux sociaux, 6 millions de visiteurs mensuels sur le site, 250 000 abonnés à la newsletter et 150 000 téléchargements de l'application.

le_bonbon

ARTE

Média culturel européen du service public, **ARTE** rapproche les Européens par la culture.

Pleinement ancrées dans son époque, la chaîne, sa plateforme arte.tv et ses chaînes sociales donnent la priorité à la création, l'innovation et l'investigation avec une offre éditoriale riche et diverse et des formats originaux toujours plus innovants. Désormais disponible en 7 langues, ARTE est un label culturel unique en Europe.

C'est dans cet esprit qu'**ARTE** est heureuse de s'associer à la Fête de la musique avec une programmation spéciale à retrouver sur son site arte.tv.

arte.tv



France
médias
monde

FRANCE MÉDIAS MONDE

France Médias Monde réunit RFI, la radio mondiale, France 24, la chaîne d'information internationale 24/24 et Monte Carlo Doualiya, la radio française en langue arabe. Les trois médias émettent à l'échelle du monde, en 21 langues, et ils rassemblent chaque semaine 278 millions de téléspectateurs, d'auditeurs et d'internautes. Ils comptent plus de 127 millions d'abonnés sur les réseaux sociaux et ont enregistré près de 5 milliards de vidéos vues et démarrages audio en 2025.

France Médias Monde soutient activement la création musicale et la révélation d'artistes avec notamment le Prix Découvertes RFI, le site RFI Musique, ou des émissions emblématiques comme "Musique du Monde" et "Bonnes Pulsations du Monde" sur RFI, "Légendes Urbaines" sur RFI et France24 ainsi que "Voyage culturel", et "Café chaud" sur Monte-Carlo Doualiya. France Médias Monde accompagne la Fête de la musique, y donnant un écho mondial.

francemediasmonde.com

TV5 MONDE

TV5 MONDE

TV5MONDE est le 1^{er} réseau mondial de télévision généraliste francophone.

Il compte dix chaînes distribuées dans plus de 400 millions de foyers à travers le monde et sous-titrées en 12 langues, auxquelles s'ajoutent la plateforme de streaming **TV5MONDE+** disponible dans 200 pays et territoires, des chaînes « fast », des applications mobiles et une présence sur les messageries instantanées et les réseaux sociaux.

TV5MONDE, c'est aussi l'offre TV5MONDE EDU avec ses programmes éducatifs et ses milliers de fiches pédagogiques d'apprentissage et d'enseignement du français fondées sur les contenus audiovisuels.

tv5monde.com



Illustration — Maguelone Du Fou

Retrouvez toutes les informations sur le site fetedelamusique.fr #FêteDeLaMusique



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONTACTS PRESSE

Ministère de la Culture
Service de presse
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr

Maison Message
Eric Labbé - 06 09 63 52 65 - eric.labbe@maison-message.fr
Virginie Duval - 06 10 83 34 28 - virginie.duval@maison-message.fr
Céline Rostagno - 06 19 84 57 84 - celine.rostagno@lesmotsontunsens.fr